



ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 8 : Déclarations des délégations d'États membres

DÉCLARATION DU BANGLADESH

(Note présentée par le Vice-général de corps aérien Muhammad Mafidur Rahman, Président de l'Autorité de l'aviation civile du Bangladesh, au nom du Bangladesh)

M. le Président de l'Assemblée,
M. Salvatore Sciacchitano, Président du Conseil,
M. Juan Carlos Salazar, Secrétaire général,
Messieurs les Ministres des Transports et de l'Aviation civile,
Messieurs les Chefs de délégations,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

1. INTRODUCTION

1.1 Au nom du gouvernement de la République populaire du Bangladesh, je vous remercie sincèrement de l'Occasion qui m'est donnée de prendre brièvement la parole devant la 41^e session de l'Assemblée de l'OACI.

1.2 En tant qu'État membre de l'OACI, le Bangladesh a honoré avec sincérité ses obligations au titre de la Convention de Chicago et en matière de mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) décrites en détail dans les Annexes de l'OACI. En sa qualité d'État membre de l'OACI, le Bangladesh est résolument engagé en faveur d'une aviation sûre, sécurisée et durable dans la région Asie-Pacifique. Par ailleurs, le Bangladesh est aussi déterminé à réaliser les Objectifs stratégiques et les plans mondiaux dans le secteur de l'aviation. Le Bangladesh s'est vu décerner en 2018 le certificat du Président du Conseil, qui récompense les progrès globaux accomplis par l'État dans le domaine de la sécurité de l'aviation.

1.3 L'aviation civile fait partie intégrante de l'économie florissante, car elle contribue considérablement à l'économie nationale en reliant le pays aux marchés mondiaux. Elle a facilité les échanges commerciaux, élargi les marchés d'exportation et favorisé le tourisme, et elle constitue un catalyseur essentiel des affaires et du commerce. L'aviation civile mondiale a certes été durement touchée par la pandémie de COVID-19 et a donc pesé sur l'économie mondiale, mais nous sommes tous en voie de rétablissement et espérons retrouver bientôt la situation d'avant la pandémie.

1.4 Le gouvernement du Bangladesh s'est fermement engagé à renforcer les capacités du secteur de l'aviation. Le Bangladesh joue un rôle très actif aux niveaux régional et international, en assistant à d'importants événements et réunions qui consolident le statut de chef de file auquel il s'est hissé et en promouvant l'élargissement de la coopération et des relations avec d'autres États et organisations d'aviation. Dans ce contexte, un certain nombre d'accords de services aériens, d'aide-mémoire et d'autres instruments juridiques ont été signés.

1.5 Nous tenons à remercier tous les États, en particulier les autres États de la région Asie-Pacifique et les organisations internationales, pour l'appui constant qu'ils nous ont apporté au cours de notre cheminement dans le secteur de l'aviation civile. Nous sommes convaincus que la coopération et la coordination internationales et régionales, peu importe leur forme, contribuent de façon déterminante à la situation actuelle de l'industrie de l'aviation civile au Bangladesh.

1.6 Ces réalisations renforcent aussi notre confiance dans la poursuite de nos efforts considérables pour améliorer la performance de l'aviation civile du Bangladesh, et nous font prendre davantage conscience de la nécessité de collaborer avec les autres États membres pour atteindre des objectifs similaires.

2. COLLABORATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SÛRETÉ ET DE FACILITATION DE L'AVIATION

2.1 Nous participons activement à divers séminaires, réunions et ateliers de l'OACI. Nous participons aussi de façon active aux efforts régionaux de renforcement des capacités en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation dans le cadre du Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité — Asie du Sud (COSCAP-SA) et du Programme coopératif de sûreté de l'aviation pour l'Asie-Pacifique (CASP-AP). Nous avons par ailleurs le privilège de présider le CAPSCA-Asie et Pacifique.

2.2 Au titre du point 24 de l'ordre du jour, l'assistance technique, une composante essentielle de l'initiative *Aucun pays laissé de côté* (NCLB), a pour objet d'aider tous les États à répondre à leurs besoins prioritaires afin de développer leur aviation civile. L'assistance technique fournie à travers ces plates-formes et les missions de l'Équipe d'action mixte (CAT) aide les États régionaux à renforcer leurs capacités en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation. Des services de ce type ont été offerts au Bhoutan, au Népal, au Myanmar, à la Thaïlande, au Cambodge et aux Fidji, sous l'impulsion de l'OACI et du Bureau régional de l'APAC.

2.3 *Mesdames et Messieurs les Délégués*, nous savons tous que la pandémie de COVID-19 a posé de nombreux défis au secteur de l'aviation. Dans le cadre du point 25 de l'ordre du jour, Activités particulières de coopération technique en rapport avec l'initiative NCLB, la pandémie de COVID-19 nous a aussi aidés à nous rapprocher les uns des autres et à orienter notre action vers un effort coordonné. Le Bangladesh a mis en œuvre diverses mesures visant à relancer le transport aérien pour répondre aux besoins socio-économiques sans compromettre la santé publique. Le Bangladesh a réussi à se redresser pendant et après la pandémie de COVID-19, et il a repris ses activités normales et rétabli la confiance du public en peu de temps après la pandémie.

3. **PROMOTION D'UNE GESTION SÛRE ET EFFICACE DU TRAFIC AÉRIEN**

3.1 Le Bangladesh appuie sans réserve l'OACI dans son travail visant à mettre en place un dispositif de gestion du trafic aérien (ATM) transparent, harmonisé et durable à l'échelle mondiale. Nous participons activement à divers réunions et groupes d'experts de l'OACI dont l'objectif est de faire progresser les initiatives et programmes mondiaux et régionaux en matière de gestion du trafic aérien.

4. **STIMULATION DE LA COOPÉRATION MONDIALE POUR L'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DE L'AVIATION INTERNATIONALE ET FEUILLE DE ROUTE VERS LE LTAG**

4.1 Le changement climatique étant un problème mondial, le Bangladesh est conscient de la nécessité pour chaque État et pour l'industrie de prendre des mesures afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites par l'aviation internationale. Le Bangladesh travaille de concert avec ses exploitants aériens et ses fournisseurs de services de navigation aérienne pour mettre en place le Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA). Le Bangladesh appuie aussi les mesures en faveur d'une aviation mondiale durable. Nous aimerions collaborer avec d'autres pays en vue de trouver une feuille de route réalisable pour atteindre l'objectif ambitieux à long terme (LTAG) de l'OACI.

5. **MATRICES ÉLECTRONIQUES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (E-CCBM)**

5.1 Le Bangladesh s'est porté volontaire pour la mise au point d'un logiciel appelé « Matrices électroniques de renforcement des capacités (e-CCBM) » et destiné aux États membres du COSCAP-SA. L'objectif du logiciel est de renforcer les compétences du personnel des AAC des États et celles des parties prenantes en créant une réserve d'experts parmi les États membres afin que l'expertise puisse être facilement trouvée et partagée dans la région.

6. **ACCUEIL DE LA 58^e CONFÉRENCE DES DGCA 2023 AU BANGLADESH**

6.1 Le Bangladesh accueillera la 58^e Conférence des Directeurs généraux de l'aviation civile pour la région Asie-Pacifique, qui devrait se tenir à Dhaka (Bangladesh) en 2023. Nous espérons que la 58^e conférence des DGAC nous donnera une excellente occasion de mettre en valeur notre hospitalité et notre culture typiquement bangladaises.

7. **PROMOTION DES PROGRAMMES NGAP ET D'ÉGALITÉ DES SEXES DE L'OACI**

7.1 La 57^e conférence des DGAC a adopté le thème de sa 58^e conférence, à savoir « **Promouvoir le programme OACI d'égalité des sexes en conjonction avec l'initiative relative à la prochaine génération de professionnels de l'aviation (NGAP)** ».

7.2 *Mesdames et Messieurs, à présent, j'aimerais attirer particulièrement l'attention de l'Assemblée sur le fait que Mme Sheikh Hasina, Premier ministre du gouvernement de la République*

populaire du Bangladesh, représente un modèle pour l'autonomisation des femmes et que, sous sa direction avisée, le Bangladesh a pris des mesures très positives pour atteindre le cinquième Objectif de développement durable des Nations Unies, à savoir « Assurer l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » au niveau national.

8. RATIFICATION DE PROTOCOLES PORTANT MODIFICATION DE [L'ALINÉA A DE L'ARTICLE 50] ET DE [L'ARTICLE 56] DE LA CONVENTION

8.1 Afin d'assurer une représentation équilibrée des États membres au Conseil et à la Commission de navigation aérienne, le Bangladesh souhaite ratifier le Protocole de 2016 portant amendement de la Convention relative à l'aviation civile internationale [alinéa *a* de l'article 50] en vue d'accroître la taille du Conseil de 36 à 40 membres et le Protocole de modification de [l'article 56] pour porter la composition de la Commission de navigation aérienne de 19 à 21 membres. Le processus de ratification de [l'alinéa *a* de l'article 50] et de [l'article 56] a été engagé par le Bangladesh et il est en cours.

9. CANDIDATURE DU BANGLADESH AU CONSEIL DE L'OACI DANS LA PARTIE III

9.1 Je voudrais saisir cette occasion pour annoncer la candidature du Bangladesh à l'élection d'un membre du Conseil de l'OACI dans la Partie III lors de la 41^e session de l'Assemblée de l'OACI prévue en septembre/octobre 2022. Nous apprécierions grandement le précieux soutien de tous les États membres de l'OACI à la candidature du Bangladesh dans le cadre de la Partie III.

9.2 Nous sollicitons l'appui inestimable des États membres de l'OACI à notre candidature au Conseil de l'OACI dans la Partie II lors des élections à l'Assemblée de l'OACI en octobre 2022.

10. CONCLUSION

10.1 Je voudrais inviter instamment tout le monde à travailler de concert, à apprécier l'ardeur au travail de l'OACI et à aider en permanence l'Organisation à élaborer des politiques et des normes favorisant un système d'aviation sûr, efficace et sécurisé. Permettez-moi de reprendre les paroles de M. Franklin D. Roosevelt qui a déclaré en 1944 :

« Œuvrons ensemble afin que l'air soit utilisé par l'humanité, pour servir l'humanité ».

10.2 Enfin, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à M. le Président, à M. le Secrétaire général et au Secrétariat de l'OACI pour la conduite efficace de ses travaux. Je souhaite que la présente Assemblée soit couronnée de succès.

Vive l'OACI !

Merci beaucoup !

— FIN —